



Numéro 45 – avril 2006

AU SOMMAIRE CE MOIS-CI...

ZOOM

RDC : Ultimatum de la HAM aux radios, télévisions et journaux privés

1. ACTUALITES DE LA PRESSE ECRITE

Cameroun : *L'Effort Camerounais* devient bilingue

Gabon : *Le Miroir*, reflet de la femme gabonaise

RDC : *Le Rassembleur*, nouveau mensuel de Goma

Rwanda : Numéro spécial d'Amani sur la justice face au génocide

2. ACTUALITES DE LA PRESSE AUDIOVISUELLE

RDC : Troisième pôle d'appui aux radios indépendantes à Lubumbashi

3. CADRES JURIDIQUES ET ECONOMIQUES DES MEDIAS

Cameroun : Aide publique à 57 entreprises de communication

Rwanda : Mission du HCP auprès des organes de presse rwandais

Rwanda : L'ARJ et la Maison de la presse s'installent dans de nouveaux locaux

4. STRUCTURATION ET PROFESSIONNALISATION DES MEDIAS

Burundi : Le prix Suisse des radios du Sud décerné au Studio Ijambo.

RDC : Atelier sur la sécurité du journaliste en période électorale

RDC : Nouveau site Internet pour Journalistes en danger

RDC : Caravane d'éducation électorale dans les territoires ruraux

RDC : Formation des agents et programme de sensibilisation électorale de 3Tamis

RDC : *Comprendre les textes juridiques et déontologiques régissant la presse*

RDC : Ultimatum de la HAM aux radios, télévisions et journaux privés

Initialement fixé au 15 avril 2006, l'ultimatum adressé par la Haute autorité des médias (HAM) aux radios, télévisions et journaux congolais pour se mettre en règle vis-à-vis des lois et règlements du pays a été prolongé de deux semaines. Il expire donc le 30 avril. Les radios, télévisions et journaux, faute de se faire enregistrer et de régulariser leur situation auprès de la HAM, des ministères des Postes, téléphones et télécommunications (PTT), de la Presse et Information ainsi qu'auprès de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications, seront exclus de la couverture de la campagne électorale officielle.

Dès le 17 mars 2006, un communiqué de la HAM enjoignait les organes de presse à se mettre en conformité avec la loi. Cette mesure découle de l'application des dispositions légales, en l'occurrence l'article 15 de la loi organique de la HAM. Cette dernière fait obligation aux entreprises de presse de se faire enregistrer auprès d'elle « *sur présentation de la licence d'exploitation ou du récépissé, délivrés par les ministères compétents* ». Cet enregistrement coûte 50 US\$ (40 euros). Ces frais sont exigés pour tous les organes de presse audiovisuelle et écrite. De nombreuses stations de radio et de télévision privées ainsi que des titres de la presse écrite privée ont d'ailleurs déjà fait le pas. En effet, même s'ils ont trouvé les 50 US\$ exigés « *un peu exorbitant* », les entreprises de presse audiovisuelle commerciales, particulièrement à Kinshasa (une trentaine de chaînes de télévision et une vingtaine de stations de radio), se sont majoritairement mis en règle avec cette nouvelle procédure.

Le problème, selon les indications de la HAM, se poserait, par contre, pour tous les médias associatifs et communautaires de RDC. Les associations de professionnels ont été nombreuses à réagir. Alors que l'Association nationale des éditeurs de journaux du Congo (Aneco) a vivement encouragé la presse écrite à s'acquitter de cette obligation légale, l'Association des radios communautaires et associatives (Arco) s'est dite particulièrement préoccupée.

M. Freddy Mulongo, président de l'Arco, juge la décision de la HAM « *abusive, partielle, discriminatoire* » et constitue une « *atteinte au pluralisme médiatique* ». Alors que des élections doivent être organisées dans les prochains mois en RDC, les taxes à payer par les médias se multiplient. Jusqu'à présent, bon nombre d'entre elles étaient néanmoins en règle vis-à-vis de l'administration des PTT qui leur avait délivré les fréquences. Selon le président de l'Arco, il s'agit d'une tentative de priver les populations rurales d'un outil important de communication, puisque sur les 152 radios associatives et communautaires répertoriées, une dizaine seulement dispose du récépissé du ministère de la Presse et Information qui les autorisera à couvrir les élections.

Il rappelle que le récépissé délivré par le Ministère de la Presse et Information coûte 500 \$US (400 euros) pour la presse écrite et 5000 \$US (4000 euros) pour les entreprises audiovisuelles, et que les radios associatives et communautaires ne disposent pas d'une telle somme.

C'est pourquoi, face aux doléances de l'Arco et à la constatation des faibles ressources des médias associatifs et communautaires, la HAM a décidé de revenir sur sa demande. Désormais, elle n'exigera plus de ces radios la production préalable du récépissé pour leur enregistrement. Pour le président de l'Arco, il s'agit là d'une « *avancée significative alors que le pays chemine vers les élections* ».

FB / IPP

Pour plus d'information :

www.ham-rdc.cd

1. ACTUALITES DE LA PRESSE ECRITE

Cameroun : *L'Effort Camerounais* devient bilingue

Depuis le 15 février 2006, le bimensuel catholique *L'Effort Camerounais* publié à Douala, diffuse une édition en langue anglaise. Les deux versions (française et anglaise) du journal paraissent alternativement chaque semaine.

Emmanuel Sanosi, nouveau rédacteur en chef de la rédaction anglaise de *L'Effort Camerounais* a expliqué cette nouveauté par le souhait de répondre aux attentes de l'importante communauté anglophone qui réside maintenant au Cameroun, tout en fidélisant son lectorat francophone.

JW / IPP

Contact :

L'Effort Camerounais

BP 15231 Douala - Cameroun

Tél. : + 237 343 27 26

Gabon : *Le Miroir*, reflet de la femme gabonaise

Nouveau trimestriel disponible dans les kiosques gabonais, *Le Miroir* est un magazine thématique de 56 pages couleurs.

Son premier numéro, paru le 15 avril dernier, est entièrement consacré à la femme gabonaise et à la place que celle-ci occupe dans la société. Intitulée « *Le Miroir de la femme gabonaise* », cette première édition dirigée par Ibrahim Signaté, est publiée par Le Label de l'Ogooué.

Imprimé par la SGIT à Libreville et distribué par la Sogapresse, *Le Miroir* est vendu à 1000 Fcfa (1,5 euros).

AN / IPP

RDC : *Le Rassembleur*, nouveau mensuel de Goma

Nouveau mensuel, au format A4, édité et paraissant à Goma, *Le Rassembleur* vient enrichir la sphère médiatique du Nord-Kivu.

Son directeur de publication, M. Herman Ntalemwa Ndatabaya, un ancien professionnel des médias du Kivu, explique que ce mensuel, se propose de devenir « *un trait d'union entre les hommes et les organisations à la recherche de la paix durable, de la sécurité des personnes et des biens, et de la résolution des conflits* ».

Daté du 22 mars 2006, le premier numéro de 8 pages en noir blanc, traite de questions de société, de l'enfance, et de pacification.

PN / IPP

Contact :

M. Herman Ntalemwa Ndatabaya, directeur de publication

Courriel : tubiehaghuma@yahoo.fr

Tél. : +243 081 52 960 82, + 243 081 18 21 710

Rwanda : Numéro spécial d'*Amani* sur la justice face au génocide

Le 30 mars dernier, la revue *Amani* a publié un numéro spécial intitulé « La justice face au génocide ».

Cette édition présente l'ensemble des articles rédigés par les journalistes burundais, congolais et rwandais venus participer à l'atelier de reportages conjoints proposé par l'Institut Panos Paris (IPP), du 16 au 22 octobre dernier au Rwanda. Quatre thématiques principales ont été retenues pour structurer l'approche du sujet : Mémoire, vérité et

réconciliation, les relations rescapés-génocidaires, le système judiciaire rwandais face au génocide, la prise en charge sociale des victimes.

Co-publié par la Ligue des droits de la personne dans la région des Grands Lacs (LDGL) et l'Institut Panos Paris (IPP), ce numéro a reçu l'appui des coopérations britannique (DFID) et suédoise (ASDI).

MPL / IPP

Contact :

LDGL

Mme Francine Rutazana

Secrétaire exécutive de la LDGL

Courriel. : francinerut@yahoo.com

2. ACTUALITES DE LA PRESSE AUDIOVISUELLE

RDC : Troisième pôle d'appui aux radios indépendantes à Lubumbashi

Du 12 au 22 avril 2006, le troisième pôle d'appui aux radios indépendantes (PARI) a été installé à Lubumbashi dans la province du Katanga (RDC).

Pendant dix jours, il s'agissait de proposer des formations techniques et journalistiques sur la couverture des élections et sur les NTIC, aux journalistes et aux techniciens des radios indépendantes du Katanga, mais aussi du Kasai Oriental (*Radio Fraternité Buena Muntu*), du Bas Congo (*Radio Ntemo* de Mbanza Ngungu) et de Kinshasa (*Sango Malamu et Radio Elikia*), de la province orientale (*Radio Mwangaza*).

L'objectif majeur de ce nouveau Pari demeure la création d'un réseau de production qui va assurer la continuité des réseaux déjà installés lors des Pari 1 à Bukavu (Sud Kivu) et 2 à Kisangani (Province Orientale). Ce Pari 3 doit ouvrir un plus grand espace d'échanges entre les radios impliquées. D'où l'idée de créer une synergie des radios du Katanga et d'amener les journalistes des radios impliquées à travailler ensemble lors des élections pour couvrir en direct plusieurs coins de la RDC et rapporter objectivement les résultats des scrutins.

Ainsi, un centre multimédia communautaire comprenant un studio de production, des ordinateurs et autres équipements ultra moderne et une antenne VSAT avec connexion sans fil a été mis en place au bénéfice de 9 radios de Lubumbashi au sein de la radio RCK (radio communautaire du Katanga).

Ce troisième Pari a été mis en place par l'Institut Panos Paris, et a bénéficié du soutien de la Coopération britannique (DFID).

AB / IPP

3. CADRES JURIDIQUES ET ECONOMIQUES DES MEDIAS

Cameroun : Aide publique à 57 entreprises de communication

Le 29 mars 2006, cinquante-sept entreprises de communication ont bénéficié, au titre de l'année 2005, de l'aide publique à la communication privée.

C'est une enveloppe de 121 millions de Fcfa (192 000 euros) qui a été répartie entre différentes structures, à la suite de la tenue, le 17 mars 2006, de la Commission d'examen des demandes d'accès à l'aide.

Parmi les structures bénéficiaires, se retrouvent le Conseil camerounais des médias, la Commission de la carte de presse, la Commission paritaire chargée de la négociation, de l'élaboration et de l'adoption de la convention collective nationale des journalistes, plusieurs entreprises audiovisuelles et de nombreux titres de la presse écrite.

L'aide publique à la communication privée est accordée aux entreprises de communication privée depuis 2002.

JW / IPP

Rwanda : Mission du HCP auprès des organes de presse rwandais

Le HCP a terminé sa tournée annuelle des organes de presse et des associations de professionnels des médias.

Comme chaque année, cette mission de travail avait pour objectif de mieux connaître les structures visitées, leurs réalisations, les problèmes auxquels elles sont confrontées et les stratégies envisagées pour y faire face.

Cette année, M. Patrice Mulama, Secrétaire exécutif du HCP, a rapporté que la majorité des institutions s'est dite confrontée au problème d'insuffisance de moyens financiers. Elles ont notamment cité les coûts exorbitants d'accès à l'information et d'imprimerie qui gênent leur bon fonctionnement.

Pour la Maison de la Presse et les associations de journalistes, Patrice Mulama a également relevé le problème de la passivité de certains membres qui entrave le dynamisme de ces structures.

Au terme de sa tournée, le Secrétaire exécutif du HCP a promis de transmettre les doléances des structures visitées auprès des instances concernées dans le but de trouver avec elles des solutions à l'ensemble de ces problèmes.

AR / IPP

Rwanda : L'ARJ et la Maison de la presse s'installent dans de nouveaux locaux

Depuis le 10 avril dernier, l'Association rwandaise des journalistes (ARJ) et la Maison de la presse du Rwanda partagent de nouveaux locaux à Remera, en face du Stade national Amahoro à Kigali.

Cet emménagement dans un espace plus grand devrait permettre aux deux structures de relancer leurs activités et de recréer ainsi un lien de solidarité professionnelle. La Maison de la presse et l'ARJ prévoient notamment dans l'année 2006 d'organiser un atelier sur les mécanismes d'autorégulation, de tenir des conférences de presse, de relancer un cyber-centre et une cafétéria pour les journalistes, etc.

La location de ces nouveaux bureaux fait l'objet d'un accord tripartite plus large entre le Président de l'ARJ, M. Gaspard Safari, le Président de la Maison de la Presse, M. Albert Rudatsimburwa et l'Institut Panos Paris, dans le cadre de son projet *Médias des Grands Lacs au service de la Consolidation de la paix et de l'état de droit*.

AR / IPP

4. STRUCTURATION ET PROFESSIONNALISATION DES MEDIAS

Burundi : Le prix Suisse des radios du Sud décerné au Studio Ijambo.

C'est le 29 avril 2006 que s'est déroulée à Genève la cérémonie de remise du « *prix Suisse des radios du Sud* » à Mme Francine Gahimbare du Studio Ijambo.

En janvier 2005, un reportage sur les indemnités de fin de carrière perçues par le chef de l'Etat et certains parlementaires, réalisé par la journaliste et diffusé par le centre de production radiophonique Ijambo avait suscité un vif intérêt ainsi qu'un large débat au sein de l'opinion publique burundaise.

Le jury a été particulièrement impressionné par la pertinence du sujet ainsi que par la très bonne qualité technique de la production. Un des membres du jury, M. Athanase Karayenga, consultant en journalisme, a déclaré que le choix du comité de sélection avait fait l'unanimité.

ET / IPP

RDC : Atelier sur la sécurité du journaliste en période électorale

« *La sécurité du journaliste en période électorale en RDC* » est le thème d'un atelier de Jed auquel a participé, du 22 au 24 mars dernier à Kinshasa, une vingtaine de journalistes congolais.

La formation a porté sur le rappel du respect, par les journalistes, du code d'éthique et de déontologie, lequel permet d'éviter les risques liés à la pratique du métier en période électorale. C'est ainsi qu'il a été recommandé aux professionnels des médias de garder leur indépendance face aux forces politiques et sociales en compétition avant, pendant et après les élections. Les journalistes devront faire preuve, à cette occasion, de rigueur dans la collecte, le traitement et la diffusion des informations liées aux élections.

Cette formation a été organisée par l'ONG Journaliste en danger (Jed) en partenariat avec l'ambassade britannique à Kinshasa.

FB / IPP

RDC : Nouveau site Internet pour Journalistes en danger

Mise en ligne depuis le 25 mars dernier, la nouvelle version du site Internet de l'ONG Journalistes en danger (Jed) est maintenant disponible à l'adresse www.jed-afrique.org.

On y retrouve les rubriques alertes, nouvelles, documents et rapports qui présentent l'étendue du champ d'action et des travaux de l'organisation.

Parmi les principales nouveautés à souligner, il est désormais possible de s'inscrire en ligne à la newsletter et ainsi de recevoir les alertes et nouvelles de Jed. Pour les lecteurs anglophones, un lien vers la version traduite est accessible depuis toutes les pages françaises.

JED est une ONG créée à Kinshasa à l'initiative d'un groupe de journalistes congolais (RDC). Elle est dédiée à la défense et à la promotion de la liberté de la presse d'abord en RDC et depuis mai 2003, son mandat s'étend sur les huit autres pays de l'Afrique centrale couverts par l'Omac (Organisation des Médias d'Afrique Centrale dont le siège est à Bujumbura, Burundi).

MPL / IPP

Contact :

Journalistes en danger

M. Cédric Kalonji, webmaster

Courriel : webmaster@jed-afrique.org

RDC : Caravane d'éducation électorale dans les territoires ruraux

Le Réseau des radios et télévisions communautaires de l'est de la République démocratique du Congo (Rateco) et le Centre national d'appui au développement et à la participation populaire (Cenadep) ont organisé, du 21 au 30 mars dernier, la caravane médias – société civile pour l'éducation civique et électorale dans les territoires ruraux de Fizi (Baraka) et d'Uvira (Uvira) au Sud-Kivu ainsi que dans ceux de Beni (Beni, Oicha) et de Lubero (Kanyabayonga).

Les journalistes des radios communautaires de Bukavu (*Maendeleo, Maria, Rehema et Neno la Uzima*) ainsi que l'association des Femmes des médias du Sud-Kivu (Afem/Sk) ont animé des émissions participatives sur le processus électoral dans les lieux publics ou dans les studios des radios locales (*Messenger du peuple* d'Uvira, *Radio Moto* d'Oicha). La caravane a aussi été une occasion de distribuer, en faveur des acteurs locaux de la société civile, des exemplaires des textes légaux relatifs aux élections et du *Journal du citoyen*. Ces documents serviront d'outils pédagogiques pour l'éducation civique des populations de ces contrées enclavées sur le plan médiatique.

Les populations rencontrées se sont montrées très intéressées et n'ont pas hésité à poser des questions sur la loi électorale et la sécurisation du territoire.

La Rateco a également profité de ce déplacement pour monter de nouveaux émetteurs de 300 watts et distribuer des kits d'outillage moderne aux radios communautaires *Muungano* de Beni, *rurale de Kanyabayonga* et *Moto d'Oicha* dans la province du Nord-

Kivu. Il procédera par la suite à la distribution des émissions produites lors de la caravane auprès de ses radios membres afin de renforcer l'échange entre les radios, de l'information sur le processus électoral.

Forte de dix-sept membres dont douze journalistes et cinq animateurs de la société civile, *la caravane médias – société civile pour l'éducation civique et électorale* était appuyée par l'organisation non gouvernementale néerlandaise *Niza* et *l'Institut Panos Paris*.

DM / IPP

Contact :

M. Kizito Mushizi, coordinateur du Rateco

Tél. : +243 815 196 863, +243 997 708 810

Courriel : ratecordc@yahoo.fr

RDC : Formation des agents et programme de sensibilisation électorale de 3Tamis

Le Centre de production vidéo participative *3Tamis* a dispensé une formation à ses agents et a procédé à l'harmonisation de son programme semestriel de sensibilisation électorale par la vidéo.

Du 6 au 20 mars 2006, MM. Thierry Carton et Franck Mweze de *3Tamis* ont formé deux agents du centre de Bukavu et cinq du nouveau centre audiovisuel de Kalima. Ils se sont ensuite déplacés à Kaliemie pour poursuivre la formation de quatre autres agents, portant sur les techniques de prise de vue et celles de montage et de réalisation.

Concernant le programme de sensibilisation électorale par la vidéo, *3Tamis* a réalisé, le 26 mars dernier, un plateau télévisé de 41 minutes sur les profils des candidats à l'élection. Cette émission a été diffusée par la Rtn-Bukavu et projetée sur écran géant dans les localités rurales de Shabunda au Sud-Kivu et Kalima au Maniema. Quatre autres programmations portant sur les enjeux électoraux et les dix commandements pour bien voter, le déroulement du processus électoral, et le comportement des gagnants et perdants des élections seront bientôt réalisées de la même manière et diffusés jusqu'en juin 2006.

DM / IPP

Contact :

M. Franck Mweze, coordinateur du réseau *3Tamis*

Tél. : +243 813 176 270

Courriel : troistamis@yahoo.fr

RDC : Comprendre les textes juridiques et déontologiques régissant la presse

Un nouvel ouvrage à destination des professionnels des médias congolais, intitulé *Comprendre les textes juridiques et déontologiques régissant la presse en RDC* est paru en février dernier à Kinshasa.

Ce manuel a pour objectif de sensibiliser les médias aux différentes règles concernant la collecte, le traitement, la production ou la diffusion de l'information de façon concrète, à partir de cas pratiques tirés de plusieurs titres de la presse congolaise. L'ouvrage propose également de distinguer les principes contenus dans le code de déontologie et dont le non-respect peut exposer à des poursuites devant les tribunaux compétents.

Cet outil par son format et sa présentation se veut très pédagogique, il doit pouvoir être consulté en tout ou partie sur des questions précises concernant les textes régissant la presse congolaise. Il contient également en annexe l'intégralité des textes fondamentaux : la déclaration de principes de la FIJ sur la conduite des journalistes, la loi n°96-002 du 22 juin 1996, ainsi que des extraits des codes pénaux civil et militaire congolais.

Cet ouvrage, rédigé par MM. Donat M'Baya et Charles Mushizi et préfacé par M. Polydor Muboyayi, président l'Omec, sera présenté et diffusé à l'occasion de séminaires de

formation organisés par l'Observatoire des médias congolais et par l'ONG Journalistes en danger (JED).
MPL / IPP

Pour télécharger la publication :

<http://www.panosparis.org/fr/publications.php>

Dans le cadre de son programme **DES MEDIAS PLURALISTES POUR LA PAIX ET LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE CENTRALE**, l'Institut Panos Paris (IPP) publie depuis juillet 2002, **AfriCentr@leMedias**, une lettre d'information sur l'actualité du pluralisme des médias en Afrique Centrale.

Ce bulletin mensuel, réalisé par des journalistes de neuf pays de la région (Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République Centrafricaine (RCA), République démocratique du Congo (RDC), Rwanda et Tchad) apporte une information régulière sur l'actualité de la presse écrite et audiovisuelle, sur les cadres juridiques et économiques des médias, sur la structuration et la professionnalisation des médias. Il s'adresse en premier lieu aux professionnels du secteur, aux acteurs de la société civile et aux partenaires institutionnels et à tous ceux que ces thématiques intéressent.

Direction

Pascal Berqué, Directeur du programme **DES MEDIAS PLURALISTES POUR LA PAIX ET LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE CENTRALE** Institut Panos Paris, pascal.berque@panosparis.org

Coordination

Domitille Duplat, Responsable du programme **DES MEDIAS PLURALISTES POUR LA PAIX ET LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE CENTRALE**, Institut Panos Paris, domitilled@panosparis.org

Secrétaire de rédaction et diffusion

Marie-Pierre Liénard, Chargée de communication, Institut Panos Paris, mariepierre@panosparis.org

Correspondants

Burundi : Edmond Toyi

Cameroun : Joel Wadem

Centrafrique : Sylvie Jacqueline Bengué

Congo : Annette Kouamba

Gabon : Achille Ngoma

Guinée Equatoriale : Rodrigo Angue Nguema

République démocratique du Congo : Valère Odio (Bandundu), Michel Aveledi (Bas Congo), Gabriel-Bernard Ohanu (Equateur), Anne-Marie Kasenga (Kasaï Occidental), Innocent-prosper Mbumba (Kasaï Oriental), Frank Baku (Kinshasa), Doudou Solol (Katanga), Dieudonné Malékéra (Sud-Kivu), Shabani Mwanaomba (Maniema), Patient Ndoole (Nord Kivu), Flory Ngongo (Province Orientale).

Rwanda : Anastase Rwabuneza

Tchad : Laoro Gondjé

Contact

Institut Panos Paris, 10, rue du Mail - 75 002 Paris (France)

Tel. (331) 40 41 05 50 – Fax (331) 40 41 03 30

Cette lettre d'information est publiée avec le soutien de

